

## Nouveau bureau au comité pêche plaisance 35

En guise d'introduction à son assemblée générale, samedi, Alain Théret, président du comité départemental de pêche plaisance, a rappelé la vocation de la structure : « **Rassemblons toutes les catégories de pêcheurs de loisirs en mer, du bord, pêche à pied et plaisancier.** » Alain Théret, qui a été reconduit dans ses fonctions par les membres du bureau a souligné que le travail effectué par l'association s'inscrit dans un vaste réseau dans l'Hexagone. « **La fédération nationale des pêcheurs plaisanciers est présente sur l'ensemble des côtes Française et représente à ce jour plus de 150 associations, soit 20 000 adhérents** ». L'objet de l'assemblée générale était aussi de renouveler les membres du

bureau. Bernard Le Pellec, occupe le poste de vice-président, Jean-Claude Goujon et Stéphanie Missic sont respectivement trésorier et secrétaire. Jacques Toullic sera correspondant avec les Affaires maritimes, Alain Messenger s'occupera de la presse et des nouvelles associations et Christian Drouin gèrera le service administratif et sécurité. Le comité départemental a fait par ailleurs savoir que d'autres postes restent à pourvoir. Contact avec le CD 35 : <http://peche-plaisance-cd35.com>